Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250415-202515BPCFU2024-DE

MAIRIE DE SAINT AUBIN DE BLAYE
BUDGET PRINCIPAL

Exercice : 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE N° 2025-15

Nombre de membres en exercice : **12**
Nombre de membres présents : **11**
Nombre de suffrages exprimés : **10**
Nombre de pouvoirs : **0**
Date de convocation : **07/04/2025**

Séance du : 15/04/2025 à 19 heures 00

Le CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de Michel POTY délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par M. ARNAUD OVIDE, MAIRE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		89 696,17	14 797,87		14 797,87	89 696,17
Opérations de l'exercice	565 029,87	646 276,68	93 425,13	139 144,14	658 455,00	785 420,82
TOTAUX	565 029,87	735 972,85	108 223,00	139 144,14	673 252,87	875 116,99
Résultats de clôture		170 942,98		30 921,14		201 864,12
Restes à réaliser			116 200,00	7 100,00	116 200,00	7 100,00
TOTAUX CUMULES	565 029,87	735 972,85	224 423,00	146 244,14	789 452,87	882 216,99
Résultats définitifs		170 942,98	78 178,86			92 764,12

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Constate que M. le Maire, Arnaud OVIDE, s'est bien retiré pour le vote ;

6° Certifie le caractère exécutoire par publication et transmission à la Préfecture ;

Les présents ont signé au registre des délibérations sur le document en annexe.

Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie.

Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, OVIDE Arnaud, REREAU Damien, POTY Michel.

Pour expédition conforme,

Michel POTY